



RÉGION ACADÉMIQUE
BRETAGNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Rennes, le 12/04/2024

VACCINATION CONTRE LES INFECTIONS A PAPILLOMAVIRUS HUMAINS DANS LES COLLÈGES

Les partenaires engagent le 2^e volet de la campagne

En Bretagne, près de 8 500 élèves en classe de 5^e ont reçu, entre octobre et décembre 2023, une première dose de vaccin contre les infections à papillomavirus humains. L'ARS Bretagne, en collaboration avec la Région académique Bretagne, les Directions diocésaines de l'enseignement catholique de Bretagne, les centres publics de vaccination et avec le renfort de professionnels de santé, organise, à compter de ce jeudi 11 avril, les sessions de vaccination dans les collèges pour administrer les secondes doses du vaccin, permettant d'atteindre un schéma vaccinal complet.

Une première campagne encourageante, pour l'amélioration de la couverture vaccinale et la lutte contre les cancers liés aux papillomavirus humains.

2^e dose : des modalités identiques

En lien avec les établissements scolaires, les équipes mobiles de vaccination, pilotées par les centres de vaccination, se rendent dans les collèges pour administrer les vaccins.

Dans les Côtes d'Armor, le Finistère et le Morbihan, ces équipes mobiles dépendent des centres de vaccination hospitaliers habilités (Vannes, Lorient, Saint-Brieuc, Brest et Quimper). En Ille-et-Vilaine, le centre vaccination est départemental et porté par le Conseil départemental.

Les 215 collèges publics et 91 collèges privés sous contrat volontaires scolarisant 33 817 élèves en classe de 5^e se sont mobilisés pour accueillir les équipes de vaccination et organiser les séances dans leurs locaux. La 2^e phase de la campagne se déroulera d'avril à juin.

Avec 8 500 collégiens vaccinés "1 dose", La Bretagne atteint ainsi **un taux de participation à la campagne de 20 % !**

Contacts presse

ARS Bretagne
Direction de cabinet
Département communication

Tél : 02 22 06 72 64
Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr
www.bretagne.ars.sante.fr

Rectorat
Région académique Bretagne
Pôle communication

Tél. : 02 23 21 73 23
Mél : communication@ac-rennes.fr
ac-rennes.fr/espace-presse
N° Vert : 0806 800 838
X : @acrennes

Des chiffres qu'il faudra ensuite consolider en ajoutant les jeunes qui avaient déjà été vaccinés chez un professionnel de santé en ville. En effet, les enfants âgés de 11 à 14 ans ne pouvant pas intégrer le dispositif déployé dans les collèges peuvent se faire vacciner auprès de leur médecin traitant qui pourra les renseigner. A noter que les pharmaciens et les sage-femmes peuvent aussi réaliser cette vaccination.

La campagne en chiffres *(source ARS Bretagne, données provisoires janvier 2024)*

- 306 collèges participants (215 du secteur public et 91 du secteur privé sous contrat avec l'Éducation Nationale)
 - 53 dans les Côtes d'Armor
 - 87 dans le Finistère
 - 112 en Ille-et-Vilaine
 - 54 dans le Morbihan

8 437 élèves vaccinés en première session, soit 20 % des élèves de 5^e des collèges

- 1 383 dans les Côtes d'Armor (taux de participation de 20 %)
- 1 847 dans le Finistère (taux de participation de 17 %)
- 3 921 en Ille-et-Vilaine (taux de participation de 27 %)
- 1 286 dans le Morbihan (taux de participation de 14 %)

En Bretagne, **54 % des élèves vaccinés sont des garçons** *(Les données INSEE montrent qu'en population générale en Bretagne 51 % des 11-15 ans sont des garçons).*

Prise en charge financière

L'Assurance maladie prend en charge le coût des vaccins et les vacations des professionnels de santé volontaires pour renforcer les équipes mobiles. L'ARS Bretagne, via le Fonds d'intervention régional, finance les coûts liés à l'organisation de cette campagne (ressources humaines, matériel...). Ainsi, la vaccination contre les infections à papillomavirus humains proposée dans les collèges est gratuite (sans avance de frais) pour les familles.

Rappel des enjeux de santé publique

La vaccination est le mode de protection le plus efficace contre les infections à papillomavirus. En effet, lorsqu'elle est réalisée avant l'exposition à l'infection, **la protection est proche de 100 % !**

A ce titre, la vaccination contre les infections à papillomavirus humains est recommandée pour tous les enfants, garçons et filles, âgés de 11 à 14 ans.

A noter que ce principe de la vaccination gratuite au sein des établissements scolaires fait suite aux retours positifs de plusieurs pays (Suède, Australie, Royaume-Uni...) et à l'expérimentation concluante menée dans la région Grand-Est en 2019.